



Fiche d'analyse Paysage et développement territorial

Communauté de Communes des Hautes Vosges

Territoire concerné

- Communauté de Communes des Hautes Vosges (88)
BP 60091
88403 GERARDMER Cedex
36 328 habitants appartenant au pays de Remiremont et ses vallées et la plupart des communes adhérentes au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
- Communauté de Communes regroupant 22 communes.
- Vice Présidente déléguée à l'Environnement et au climat Martine GEHIN
martinegehin@cornimont.fr
- Vice Président délégué à l'Aménagement du territoire et au climat Gérard CLEMENT gerard-martine2@orange.fr
- Chargé mission climat PCAET : Yacouba DIAKITE (yacouba.diakite@ccpvm.fr)
- Chargé de mission paysage : Charles CLAUDEL (cclaudel@cchautsvosges.fr)

Caractéristiques principales de la politique de développement local portée sur ce territoire

Le territoire de la CCHV doit aujourd'hui faire face à des enjeux environnementaux et climatiques nouveaux qui perturbent les usages, le cadre de vie et l'économie. Les conséquences sont dès à présent sensibles : les sécheresses provoquent la fragilisation des forêts et le tarissement des sources, le manque d'enneigement des stations fragilise tout un secteur. Le dérèglement des saisons perturbe la vie des espèces et bouscule notre biodiversité.

Dès 2016, lors d'une démarche nommée Atelier des territoires, impliquant aussi bien l'État que les institutions régionales et départementales, nous avons pointé du doigt les problématiques de notre territoire et mis nos forces dans la recherche de solutions potentielles, autant pour remédier à l'urgence climatique que pour s'y adapter.

Voici les 4 axes de travail qui sont ressortis de cette démarche :

- Activités économiques : vers plus de qualité et d'ancrage ;

- Urbanisme : vers plus de centralité ;
- Mobilité : vers moins de pétrole ;
- Ressources locales : vers plus de valeur.

Il est désormais temps d'agir, ce que nous faisons à travers 3 schémas directeurs qui font suite à cet atelier :

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Il équipera la CCHV d'un plan d'actions vers l'amélioration de l'efficacité énergétique, et la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et de polluants atmosphériques, le tout dans une logique de développement des énergies renouvelables ;

Le Schéma de Développement économique et touristique

Il dotera la CCHV de solutions concrètes, d'ici 2030, pour coordonner les actions de développement économique et touristique. L'objectif de ce schéma est de développer et garantir l'attractivité du territoire en toutes saisons.

Ces solutions chercheront à tirer parti des potentiels d'une économie vertueuse, fondée sur des critères environnementaux et sur des emplois non délocalisables.

En toute logique, elles valoriseront l'économie circulaire et les circuits courts pour favoriser la résilience du territoire face au changement climatique.

Le Plan paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique,

Au cœur de ce plan, réside la volonté de rassembler le territoire autour de son identité et de construire une réflexion nouvelle dont la porte d'entrée est le paysage.

Ce plan ambitieux, c'est

- la mise en évidence des liens entre climat et paysage ;
- l'union de la population autour des enjeux climatiques ;
- l'engagement du territoire dans une transition écologique, veillant à la sobriété énergétique ;
- la prise en compte les activités humaines dans une perspective de développement durable (agriculture de montagne, gestion de l'eau et des forêts, neige de culture, pollution de l'air...) ;
- le développement de l'attractivité du territoire en valorisant le patrimoine naturel et en créant des actions environnementales innovantes ;
- une gestion de l'espace à l'échelle intercommunale.

La place donnée au paysage dans la conduite de la politique de développement local du territoire

La Communauté de Communes dispose de 4 Plans Paysage engagés depuis 2005, hérités des anciennes intercommunalités.

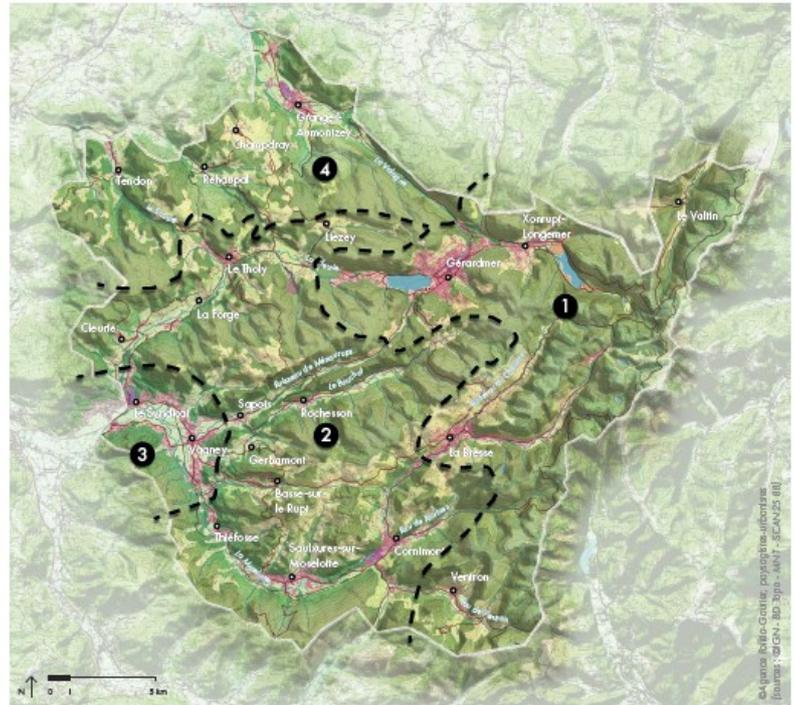
En plus de 10 ans, de nombreuses actions ont pu être menées en réponse aux enjeux de l'époque : projets de réouverture paysagère, programmes de restauration de cours d'eau, opérations programmées d'amélioration de l'habitat, schémas directeurs de signalisation d'intérêt local, révision

des règlementations communales des boisements, organisation d'évènements grand public comme la « Semaine du Paysage » (1500 participants en 2017) ...

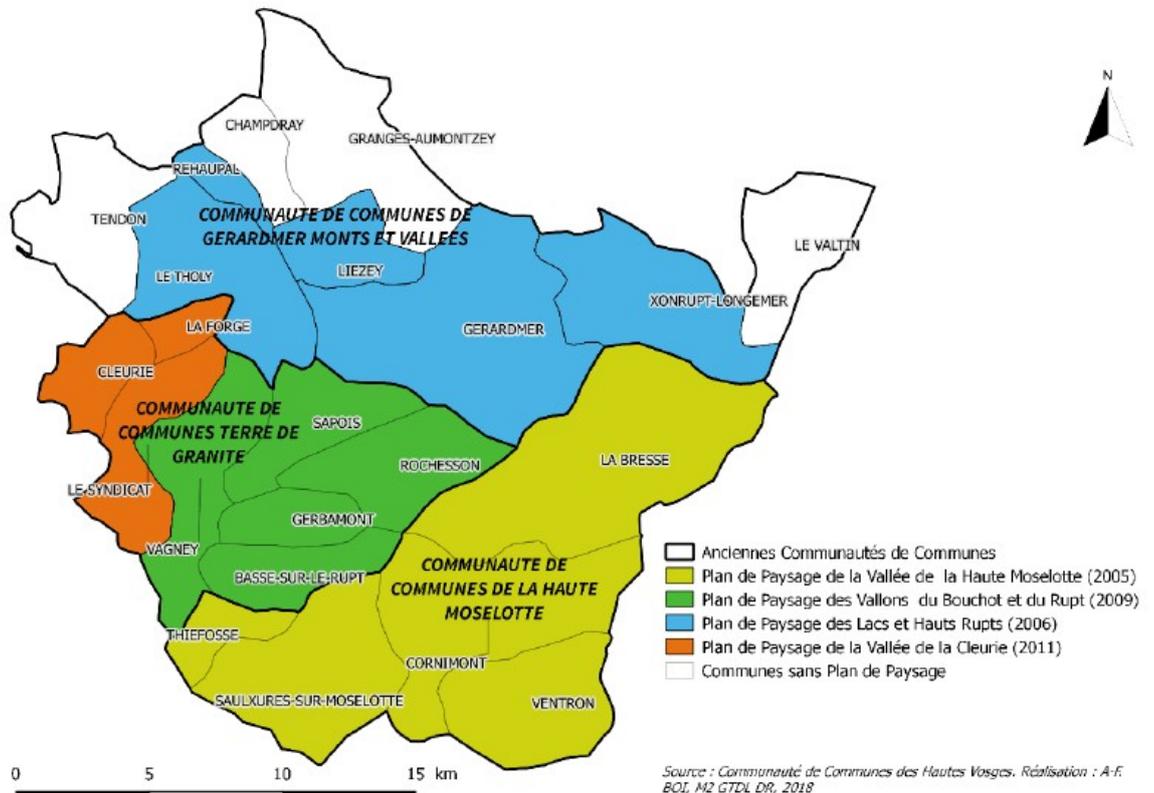
LES UNITÉS DE PAYSAGE

Le territoire de la Communauté de communes des Hautes Vosges est intégré au sein de l'Atlas des paysages vosgiens réalisé par François Banneaud, Stéphane Bertin, Jacques Vertes et Thomas Schmutz en juin 2005. Il dispose également de quatre plans de paysage engagés dans les années 2000, hérités des anciennes intercommunalités. Les unités de paysages étant abordées de manière hétérogène dans les différents documents, les pages suivantes proposent de définir quatre grandes unités de paysage :

- 1 La montagne des crêtes, des lacs et des stations
- 2 La moyenne montagne des vallées longues et étroites
- 3 Le piémont ouvert sur la Moselle
- 4 Le piémont du Val de Vologne



Carte des unités de paysage de la Communauté de communes des Hautes Vosges



Au-delà de leurs sites emblématiques comme la route des Crêtes ou le lac de Gérardmer, la CCHV est porteuse d'une culture du paysage. On peut supposer que cette sensibilité particulière est liée à la fermeture des paysages constatée dès les années 1950 ou au constat effectué dans des territoires voisins de la détérioration des sites les plus remarquables par la

multiplication des résidences touristiques. Cette préoccupation pour les enjeux paysagers, et notamment pour la fermeture des paysages, s'est traduite par une multitude de mesures avec des effets plus ou moins directs sur les paysages

La place donnée au paysage dans la transition énergétique

Plus qu'une perspective lointaine, le changement climatique représente déjà une réalité pour le territoire, qui cherche à entamer sa transition climatique pour pouvoir ralentir les évolutions anticipées et s'adapter aux changements inéluctables.

C'est pour cette raison que la CCHV s'est lancée dans un Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique et un PCAET (cf paragraphes précédents).

L'apport du paysage dans la mobilisation des acteurs et des citoyens

La Semaine du paysage est un des événements majeurs de la Communauté de Communes des Hautes Vosges. Elle met en oeuvre des animations dans les 22 communes de son territoire dans l'objectif d'en valoriser les atouts.

Au travers de la Semaine du paysage, la CCHV met en lumière notre environnement, son histoire, ses fragilités, ses atouts et les acteurs qui ont fait le choix de vivre et de valoriser le paysage, au sens large. En se donnant comme objectif de sensibiliser tous les publics à l'environnement, la CCHV a pour ambition de créer des rencontres, des moments d'échange et de partage autour de vos activités et de vos projets.

L'intérêt du territoire à faire partie d'un réseau PAP

Dans le cadre des réflexions autour de son Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique et de son PCAET la CCHV souhaite profiter de l'expertise du collectif Paysage de l'Après Pétrole